

DOSSIER DE SUPPLEANCE SECOND DEGRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA
RECHERCHE

Direction des
établissements de
l'enseignement privé
sous contrat

Affaire suivie par :
Jean-Luc GARNIER

Tél. : 04 72 80 48 28

Courriel :
Deep-suppléants@ac-lyon.fr

92 rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon CEDEX 07

www.ac-lyon.fr

Objet : constitution du dossier administratif

Pièces à fournir :

- ⊗ Fiche de candidature
- ⊗ **Si vous avez déjà enseigné dans l'enseignement privé sous contrat, veuillez fournir : état de services, dernière fiche de paye, arrêté de reclassement.**
- ⊗ N° de Numen (si vous avez déjà travaillé pour l'éducation nationale)
- ⊗ Lettre de motivation (**2 exemplaires**) + Curriculum vitae (**2 exemplaires**)
- ⊗ Photocopie recto-verso de la carte d'identité ou passeport **en cours de validité** (décret du 26.12.00)
- ⊗ En l'absence de carte d'identité ou de passeport en cours de validité, **fournir un certificat de nationalité française**
- ⊗ Enquête supplément familial de traitement et photocopie du livret de famille (**si vous avez des enfants**)
- ⊗ Imprimé de demande de casier judiciaire dûment complété (**nous effectuons la demande**)
- ⊗ Justificatif du diplôme le plus élevé dans la matière souhaitée: **photocopies (2 exemplaires)**
- ⊗ Justificatif du PSC1 et attestation secourisme aquatique pour l'éducation physique et sportive. En l'absence de cette dernière, contacter le service des IPR par mail :
 - ⊗ ipr@ac-lyon.fr pour connaître les dates de sessions d'épreuves
- ⊗ Déclaration négative de mesures disciplinaires
- ⊗ Notice individuelle dûment complétée
- ⊗ Photocopie de votre carte VITALE lisible (**impérativement à votre nom et numéro de sécurité sociale personnelle**) accompagnée de l'attestation de sécurité sociale (nom identique à celui du RIB)
- ⊗ RIB ou RIP (**ORIGINAL**) avec le numéro de sécurité sociale de l'agent au dos (compte de dépôt ou courant impérativement, les comptes d'épargne sont refusés)
- ⊗ Personne de nationalité étrangère **hors Union Européenne** : Photocopie carte de séjour ou de résident mentionnant l'autorisation de travail